

PROCEDURE DE RECRUTEMENT D'ETUDIANTS CHINOIS FINANCES PAR LE CHINA SCHOLARSHIP COUNCIL – ANNEE 2021 – 2022

Une convention a été signée entre Université de Paris et le China Scholarship Council (CSC), un organisme gouvernemental chinois, pour permettre l'accueil de doctorant.e.s chinois.e.s. Après une sélection par UP puis par le CSC, ceux-ci bénéficieront d'une allocation pour 36 ou 48 mois d'environ 1350 € net / mois versée par le CSC.

Référence

CSC -2021-2022

Affaire suivie par

Le Collège des Ecoles
Doctorales (CED)

Sous couvert de

Catherine Marchand
Directrice du CED

Adresse

85, boulevard
Saint-Germain
75006 Paris

Toutes les disciplines sont éligibles. Deux types de financement sont disponibles

- 3 ans de thèse (plutôt pour les facultés Sciences et Santé)
- 4 ans de thèse (plutôt pour la faculté Sociétés et Humanités)

Les candidat.e.s devront attester d'un niveau de langue suffisant en fonction de la langue de travail de l'équipe.

Nous attirons la vigilance des unités de recherche sur les questions de propriété intellectuelle/industrielle dans la mesure où les doctorant.e.s sélectionné.e.s ne sont pas salarié.e.s d'Université de Paris.

Remontée des sujets des équipes de recherche :

Les équipes soumettront leur sujet sur une plateforme en ligne à l'adresse <https://csc.u-paris.emundus.io/> qui sera ouverte à compter du 17 novembre 2021.

Les sujets devront préciser

- l'école doctorale
- les coordonnées de l'équipe d'accueil (directeur-ice de thèse, unité de recherche)
- la durée envisagée du doctorat (3 ans ou 4 ans).
- le sujet (plus ou moins détaillé selon ce qui est attendu du candidat)

Le sujet devant être fourni au format texte, il sera également possible de déposer un sujet détaillé.

Validation des sujets par les ED :

Les sujets devront être validés par les Écoles Doctorales via la plateforme au plus tard le lundi 13 décembre 2021 à 17h CET.

Ouverture du site de dépôt des candidatures :

Du 16 décembre 2021 au 25 janvier 2022 17h CET, les candidat.e.s devront remplir un questionnaire en ligne (en français ou en anglais) et fournir les documents suivants

- CV
- Lettre de motivation : si nécessaire, un projet de recherche peut être attaché à cette lettre
- Copie des diplômes et des relevés de notes de licence et master (ou équivalent)
- Lettre de recommandation (optionnel)
- Attestation de réussite à un test de langue indépendant (en français ou en anglais)

1 <http://apply.csc.edu.cn/>

2 L'inscription en doctorat n'est alors pas de droit mais conditionnée à l'obtention d'un niveau suffisant en M2.

La page de candidature sera également accessible à partir du site web du CED : <http://www.doctorat.u-paris.fr>.

Sélection des candidatures par Écoles Doctorales :

A compter du 31 janvier 2022 jusqu'au 25 février 2022 à 17 h CET, les personnes ayant déposé les sujets et les écoles doctorales auront accès à la plateforme pour évaluer les candidatures. Les candidatures seront, dans un premier temps, évaluées par les équipes de recherche puis validées par les ED.

Remontée de la sélection des candidatures au China Scholarship Council par le CED :

Début mars 2022, le CED transmet au CSC la liste des candidatures retenues et aux doctorant.e.s une lettre d'acceptation sous réserve de financement par le CSC.

Les candidat.e.s retenu.e.s doivent impérativement déposer un dossier sur le site du CSC : <http://apply.csc.edu.cn/>

A partir de mai 2022 : publication des résultats par le China Scholarship Council, arrivée des doctorant.e.s à partir d'octobre 2022.

Annexe

Liste des secteurs

- SPI : Sciences Physiques et Ingénierie
- SSH : Sciences Sociales et Humanités
- SV : Sciences de la Vie

1 <http://apply.csc.edu.cn/>

2 L'inscription en doctorat n'est alors pas de droit mais conditionnée à l'obtention d'un niveau suffisant en M2.